

• Collecte des encombrants sur appel •

Un nouveau service de collecte à domicile réservé :

- ✓ Aux personnes âgées de 75 ans et +
Aux personnes à mobilité réduite
- ✓ A la collecte des encombrants et déchets d'équipements électriques et électroniques (détails au verso)

Comment en bénéficier ?



Je contacte le service déchets ménagers

✓ Par téléphone : **02 31 304 304**

✓ Par mail : **contactdechetsmenagers@caenlamer.fr**



J'envoie mes justificatifs (détails au verso)

✓ J'attends que le prestataire me rappelle pour fixer un rendez-vous dans les 15 jours

Mes rendez-vous :

(jusqu'à 3 rendez-vous par an)

caenlamer.fr

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

• Collecte des encombrants sur appel •

Pièces justificatives à fournir suite à votre 1er appel



Communauté urbaine
Caen la mer
Service déchets ménagers
16 rue Rosa Parks - CS 52700
14027 Caen cedex 9

contactdechetsmenagers
@caenlamer.fr

Pour toutes demandes :

✓ Un justificatif de domicile (copie de facture d'électricité, de téléphone, taxe d'habitation...)

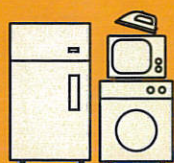
Pour les personnes âgées de 75 ans et + :

✓ Une pièce d'identité (copie de carte nationale d'identité, passeport...)

Pour les personnes à mobilité réduite :

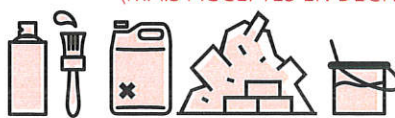
✓ Une pièce justificative (copie de carte d'invalidité, justificatif médical...)

Déchets acceptés



- literie, mobilier,
- électroménager, audiovisuel, matériel informatique
- puériculture, équipements de jardin, de loisirs

Déchets non acceptés



NE SONT PAS COLLECTÉS
(MAIS ACCEPTÉS EN DECHETERIE)

- gravats, débris de verre
- produits dangereux (peinture, solvants, diluants)
- ordures ménagères,
- déchets verts
- pneus

caenlamer.fr

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE